



PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCE ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 novembre 2016

Communiqué de presse

Dans la nuit du 17 au 18 novembre, la frégate de surveillance *Germinal* des forces armées aux Antilles a conduit une intervention contre un Go-Fast suspecté de trafic de stupéfiants dans les eaux internationales à 110 milles nautiques au nord de la péninsule de la Guajira (Colombie).

Sur la base d'informations fournies par la Colombie et corrélées par l'agence interministérielle de lutte contre le narcotraffic des Etats-Unis – la Joint Inter Agency Task Force – South (JIATF-S), une opération de surveillance maritime ciblée a permis la détection du suspect. Pris en chasse par le *Germinal*, alors en opération dans la zone avec la Marine colombienne, le Go-Fast a pu rejeter à la mer une trentaine de ballots de drogue avant d'être stoppé sur ordre de Fabrice RIGOULET-ROZE - délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles. L'intervention combinée de la frégate, de son hélicoptère, des tireurs d'élites et de l'embarcation « d'assaut » des commandos marine (ETRACO) armée par l'équipe de visite du *Germinal* a été rapide, permettant non seulement la saisie du Go fast et l'arrestation de son équipage mais également la récupération de tous les ballots rejetés. L'ensemble a été remis **aux unités colombiennes participant à l'opération** après accord du Procureur de la République de Fort-de-France.

La quantité de drogue interceptée **est estimée à près de 780 kilogrammes de cocaïne pure**, ce qui représente après coupure de la drogue, près de **3,9 millions de sachets de 1 gramme retirés du marché de détail et de la rue**, pour une valeur d'environ **47 millions d'euros sur le marché européen**.

Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne en mer de l'année par les services de l'Etat, ce qui illustre les capacités et savoir-faire spécifiques mis en œuvre par la Marine nationale, dont peu de pays disposent aujourd'hui.

Agissant dans le cadre de l'action de l'État en mer, sous l'autorité de Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et sous la coordination du vice-amiral Olivier COUPRY, commandant de la zone maritime Antilles, les moyens des forces armées aux Antilles opèrent régulièrement avec les autres administrations françaises ainsi que ceux de nos partenaires étrangers de la Caraïbe et de l'Union européenne, pour réprimer le trafic de stupéfiants en haute mer.

Cette opération porte le bilan de cette année 2016 à près de 5,6 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe de l'ensemble des services français dans la zone maritime Antilles.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/